

FORMATION

Organisation et accompagnement aux tests Certiphyto

Les **+** OBJECTIFS

- Permettre l'obtention du certiphyto pour tous les publics de professionnels concernés par l'obtention du certiphyto par la voie du test direct.

Pour QUI ?

- Utilisateurs de produits phytopharmaceutiques : agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers, horticulteurs...
- Prestataires de services dans ce domaine.
- Vendeurs (produits professionnels et produits grand public).
- Conseillers.

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

- Organisation de séances de tests individuels (groupes de 8 personnes) avec mise à disposition du matériel informatique.
- Préparation au test (sites références).
- Accompagnement à la saisie de la demande d'obtention du Certiphyto après le test par la fourniture d'un document « pas à pas » pour aider à une saisie ultérieure.



BÉNÉFICE CLIENT :



- Une prestation qui permet en cas de réussite au test d'assurer rapidement et de manière sécurisée la demande d'obtention du Certiphyto (démarches administratives facilitées).

DOCUMENTS REMIS :



- Un document de 50 pages "Guide phytosanitaire" est remis aux personnes pour faire des révisions 15 jours avant le test.

Infos pratiques

Contacts

Blandine GOEHRY
03 88 69 63 44

blandine.goe hry@alsace.chambagri.fr

Emma Frérot

03 89 20 97 22

emma.frerot@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet : www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

